

Politique Environnement de l'entreprise

Le recyclage étant le fondement même de notre existence et la nature de nos opérations nous catégorisant comme industrie lourde, Les Industries Associées de l'Acier Ltée considère essentiel pour sa réussite durable que la conduite de ses activités se fasse dans le plus grand respect de l'intérêt général des générations actuelles et futures, notamment en minimisant son empreinte environnementale.

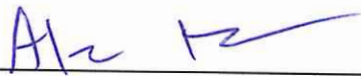
Avec comme objectif global l'atteinte de l'excellence en environnement, nous devons donc s'assurer d'identifier et d'implanter les meilleures pratiques existantes en la matière et de planifier les investissements avec la notion environnementale en avant-plan, en visant les meilleures technologies disponibles économiquement viables, le tout afin de minimiser l'exposition aux risques environnementaux pour notre personnel et pour les communautés vivant proche de notre site d'exploitation.

Au-delà du strict respect des lois et règlements environnementaux qui régissent nos activités, nous devons sans cesse agir de manière proactive afin d'améliorer notre bilan environnemental.

Approbateur : Guillaume Wilbois



Vérificateur : Alexandre Dubé



Date d'élaboration : 20 mars 2017

